*Comité organisateur de la*

*Commémoration annuelle*

*de la Bataille de Graide*

 rue de Bouillon, 19

 5555 Bièvre.

 Secrétariat : 04 265 82 16

 Bièvre, le 3 août 2018.

Madame, Monsieur, Chère Amie, Cher Ami,

Comme chaque année le 1er dimanche de septembre, vous êtes cordialement invités à la

Commémoration annuelle de la bataille de Graide

qui s’est déroulée il y a 74 ans le 1er septembre 1944.

Cette commémoration aura lieu dans les bois de Graide, au pied du Monument du Maquis élevé à la mémoire de nos résistants morts au combat ou dans les camps de concentration,

 **le Dimanche 2 septembre 2018 à 11 H00.**

*Pour rejoindre les lieux :*

*D’abord rejoindre « Le Mont » à Gembes (commune de Daverdisse).*

***Quand vous serez dans »Le Mont »,*** *suivre les panneaux indicateurs qui renseignent la direction du «****Monument du Maquis*** *».*

*Données GPS: 49°58'54'' N 5°02'12'' E.*

La cérémonie débutera à **11 heures** par la messe anniversaire célébrée par Monsieur l’Abbé Michel VINCENT.

L’harmonie de Haut-Fays prêtera son concours à la cérémonie et les chants seront exécutés par la chorale du Groupe.

Après l’appel aux morts, suivi de la Brabançonne, la chorale interprétera le “Chant des Partisans”.

Espérant que vous pourrez répondre favorablement à cette invitation, nous vous remercions à l’avance pour votre participation et votre attachement à cette commémoration.

Le Comité

*A 13 H 30, un repas est prévu à Gedinne en la « Salle du Londeau »*

 *rue du Londeau, 1 (à côté de la boucherie Darche), où chacun peut venir accompagné des membres de sa famille et de ses amis.*

NOTE CONCERNANT LE REPAS

Le repas est prévu à 13 H 30 en la « Salle du Londeau » à Gedinne

Rue du Londeau, 1. (à côté de la boucherie Darche).

Le prix est fixé à 37 €uros.

Afin de faciliter l’organisation du banquet, vous êtes priés de vous inscrire en virant le montant des repas au compte “Cérémonie annuelle du Maquis” : BE12 3500 7433 8192 pour le **25 août**.

Après cette date, il ne nous sera plus possible d’accepter de participation au repas. Merci.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au secrétariat du Comité assuré par Madame Thérèse HENRY

tél. 04 265 82 16

e-mail :theresevincent46@gmail.com

**Menu**

**Crème de volaille**

**Cassolette de scampis maison**

**Médaillon de porc à la moutarde**

**Le trio de desserts**

**Café et gourmandises**

***Vin blanc – vin rouge – eau plate et eau pétillante sur table***

Note du secrétariat

Si votre adresse est incorrecte, vous seriez aimable de nous en informer en complétant et nous renvoyant le formulaire ci-dessous à l’adresse suivante: Luc VINCENT, rue de Bouillon, 19 - 5555 Bièvre.

NOM............................................................................................................................................

PRENOM....................................................................................................................................

RUE et N°...................................................................................................................................

CODE POSTAL.......................COMMUNE.................................................................................

**AVIS IMPORTANT**

 *Le coût de l’organisation de cette commémoration annuelle est financé en partie par la collecte organisée pendant la cérémonie, et pour le reste, par les dons qui sont versés sur le compte. Grand merci à tous les généreux donateurs !*

*Afin de réduire les frais, notamment les frais d’envoi, il serait souhaitable que ceux et celles qui ont une adresse*

 *e-mail envoient un message à* *lucvincentbievre@hotmail.com* *en indiquant simplement comme objet : INVITATION CEREMONIE MAQUIS GRAIDE.*

*Les dons peuvent être versés sur le compte « Cérémonie annuelle du Maquis » :* BE12 3500 7433 8192.

*Tout versement d’au moins 10 euros avec en communication «DON + SOUVENIRS » donnera lieu à l’envoi (jusqu’à épuisement du stock) d’un exemplaire « SOUVENIRS DU MAQUIS DE GEDINNE » par Marcel VINCENT.*

*Merci d’avance ! Au nom du Comité,*

*Luc VINCENT*